

Contrat d'objectifs

> entre l'académie de Paris et le collège César Franck

Vu l'article 36 de la loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école ;
Vu la délibération du conseil d'administration en date du 10 septembre 2009 , après examen par le conseil pédagogique le mardi 23 juin 2009.

Entre l'académie de Paris, représentée par Monsieur Claude MICHELLET, directeur

Et le collège César Franck représenté par Madame Michèle PRINCE, chef d'établissement

> Il est exposé ce qui suit :

Le collège César Franck est situé dans un quartier du 2^{ème} arrondissement en pleine évolution. Doté d'un Dispositif de socialisation et d'apprentissage, d'une section européenne d'italien et de classes bilingues, il accueille, dans des locaux rénovés, des élèves issus de catégories sociales très diversifiées. Si les résultats scolaires sont satisfaisants, une partie des élèves, issus de quartiers moins favorisés, rencontrent des difficultés importantes, qui ont nécessité la mise en place d'un certain nombre d'actions (groupes de remédiation en mathématiques et en français, aide aux devoirs et aux leçons, ateliers d'écriture et artistiques).

Le contrat d'objectifs vise à conforter la mobilisation des équipes pédagogiques et à accompagner le collège dans sa politique de prise en charge des élèves dans leur diversité, en s'appuyant sur l'apprentissage des langues et l'usage des TICE.

> Il est décidé de ce qui suit :

Art 1 : Un contrat d'objectifs est conclu entre les parties pour une période de quatre ans.

Art 2 : L'analyse menée conjointement par l'académie et l'établissement conduit à retenir pour celui-ci, parmi les objectifs nationaux et académiques, les objectifs suivants:

- **mettre en place des dispositifs de remédiation pour les élèves en difficulté afin d'éviter leur décrochage ;**
- **favoriser l'apprentissage des langues vivantes ;**
- **développer l'usage des TICE ;**

La première annexe liste les indicateurs de suivi de la réalisation de chacun de ces objectifs en identifiant, le cas échéant, ceux qui seront calculés par l'établissement. Ces indicateurs sont assortis d'une cible fixée pour le terme du contrat, qui constituera un des éléments sur lesquels s'appuiera l'évaluation.

Art 3 : Les actions mises en œuvre par l'établissement pour atteindre les objectifs sont proposées à son initiative et font l'objet d'une discussion au sein du conseil pédagogique. Elles sont listées dans l'annexe 2. Elles peuvent faire l'objet d'un avenant.

Art 4 : L'académie de Paris s'engage à accompagner la mise en œuvre du contrat, notamment avec les mesures suivantes:

- *accompagnement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), en particulier en langues*
- *appui de la DAFOR pour des formations sur site (à préciser après la signature du contrat)*
- *appui de la DAREIC pour l'apprentissage des langues*
- *conseil et expertise de la DATICE pour le développement des usages pédagogiques des TICE*
- *aide de la DATICE et du CAPTI pour la création d'un portail*

En outre, l'académie s'engage à doter l'établissement des moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat dans la limite des budgets opérationnels de programme qui lui sont attribués chaque année.

Art 5 : A la demande du chef d'établissement ou des services académiques, une évaluation à mi parcours peut être faite et peut donner lieu à un ajustement des objectifs, des cibles ou du plan d'actions.

Au terme du contrat, un bilan est réalisé par l'établissement. Il est présenté au conseil pédagogique et au conseil d'administration de l'établissement. Il est adressé au rectorat.

Le renouvellement du présent contrat s'appuiera sur ce bilan.

L'académie de Paris

Le collège César Franck

Le directeur,
Claude MICHELLET

Le chef d'établissement,
Michèle PRINCE

ANNEXE 2 : PLAN D' ACTIONS

Objectif 1 : mettre en place des dispositifs de remédiation pour les élèves en difficulté afin d'éviter leur décrochage

A compléter par l'établissement

Objectif 2 : favoriser l'apprentissage des langues vivantes

A compléter par l'établissement

Objectif 3 : développer l'usage des TICE

A compléter par l'établissement

OBJECTIF 1

Mettre en place des dispositifs de remédiation pour les élèves en difficulté afin d'éviter leur décrochage

I Des remédiations dans le cadre des apprentissages

- **Utilisation de neuf heures de dispositif de socialisation et d'apprentissages**

Les élèves des quatre niveaux repérés pendant les trois premières semaines de septembre seront reçus en entretien avec leur famille et le professeur en charge pour établir un engagement sur des apprentissages à acquérir, sur un temps donné, avec un horaire hebdomadaire et une évaluation figurant dans le bulletin trimestriel.

Cette organisation nécessite une concertation avec les professeurs, d'autant que certains enseignants n'ont pas le même regard sur un élève. Un professeur ayant une image positive pourrait ainsi être son référent.

- Hors dispositif de socialisation et d'apprentissages, **mise en place du dispositif 4^e en alternance** dans le cadre du bassin Marais-Bastille : travail de concertation sur une amélioration du système, avec une convention et le livret de travail de l'élève.

Les élèves de 4^e repérés dès le dernier conseil de 5^e ou de 4^e pour les redoublants, comme pouvant être intéressés par une formation plus concrète soit en découverte des métiers six heures, soit en seconde voie professionnelle, suivront une demi-journée par semaine pendant trois trimestres un cursus dans trois lycées offrant des formations différentes. (lycées Abbé Grégoire, Chennevière-Malezieux, Boule)

- **Les études dirigées dans le cadre de l'accompagnement scolaire**

Elles seront ouvertes aux élèves volontaires, essentiellement pour les plus jeunes (6^e-5^e) : 2h par semaine par classe. Elles seront assurées par l'assistant pédagogique et les assistants d'éducation.

- **Le projet classe découverte des métiers trois heures**

Le projet de la classe découverte des métiers trois heures aura comme objectif central de permettre à chaque élève d'avoir à la fin de l'année scolaire, une vision claire sur le choix d'un métier ou d'une filière.

Ce choix déterminera des études longues ou plus courtes. Il s'agira d'abord de cerner les désirs et les motivations ainsi que les capacités de chaque élève.

Le projet consistera à faire découvrir un maximum de métiers dans tous les secteurs d'activité. L'outil de recherche se basera essentiellement sur l'informatique internet. Des visites et des interventions d'entreprises ponctueront toute l'année la recherche. Une sensibilisation aux secteurs porteurs qui ont du mal à recruter du personnel sera particulièrement mise en avant.

En effet, des secteurs comme le tourisme, l'hôtellerie, la restauration ou le bâtiment pourraient recruter des dizaines de milliers de personnes, mais faute d'une main d'œuvre qualifiée ils ne le font pas. Des dossiers sur des secteurs et des métiers seront constitués par chacun, ce qui permettra de constituer des fichiers afin d'affiner les futurs choix d'orientation en fin de 3^e.

II Des remédiations comportementales

Atelier d'écriture animé par Mme Kotenko et Mme Normand (trois heures dotation horaire globale)

C'est la quatrième année que s'expérimente au Collège César FRANCK un « atelier d'écriture » qui a pour fonction première de créer des conditions propices à ce qu'une parole s'échange et circule entre ses participants. Le postulat de ce dispositif est que, peut-être, des difficultés d'apprentissage et de sociabilité pourraient s'atténuer en « travaillant » autre chose que les disciplines du Collège proprement dites.

A qui s'adresse-t-il ?

- Aux adolescents du Collège qui manifestent, soit par leurs difficultés scolaires, soit par leur comportement, un malaise voire un mal être, qui peut entraver leur capacité d'apprentissage et/ou leur possibilité de prendre place parmi leurs pairs.
- Il ne s'adresse pas spécifiquement aux adolescents qui « gênent » le bon fonctionnement des cours et du Collège par un comportement d'opposition agressif, il s'adresse aussi à des élèves introvertis ou inhibés. Il s'agit souvent de jeunes filles qui ne troublent pas la classe mais qui n'en montrent pas moins, à leur manière silencieuse, des difficultés quelquefois considérables à profiter de leurs années au Collège.

Quel est son but ? Comment fonctionne-t-il ?

Son but est de créer un « cadre » qui permette à ces adolescents/adolescentes d'aborder quelques-uns des questionnements qui les occupent et les préoccupent, en s'étayant sur le média de l'écriture et sur les règles d'un atelier d'écriture.

Ces règles sont les suivantes :

- Elaborer un texte qui respecte une contrainte d'écriture ;
- Lire ou faire lire son texte devant les autres participants ;
- Ecouter avec bienveillance le texte de chacun et le critiquer éventuellement ;
- Que tous participent à cette activité, même les animateurs adultes de l'atelier ;
- Que chacun applique la consigne de discrétion quant à ce qui se dit dans l'atelier.

Ce cadre est destiné à être suffisamment contenant pour qu'une parole s'autorise sur des sujets préoccupants pour la plupart des adolescents confrontés à la puberté. Il s'agit essentiellement de ce qui interroge la famille, la fratrie, le corps, l'amour, la mort.

Ce cadre crée un lieu et un temps spécifique, à l'intérieur du Collège, qui ne s'organise pas autour d'une évaluation de compétences disciplinaires mais autour de la possibilité pour chacun d'établir des liens avec d'autres en s'engageant par sa parole et par son écoute. Toutefois lorsque le travail effectué dans le cadre de l'Atelier est de qualité et que son auteur est volontaire, il peut le présenter à son professeur de Français qui valorisera l'effort fourni ainsi que la compétence mise en œuvre par le biais d'une note ou d'une appréciation positive.

Cet atelier n'a évidemment pas de prétentions thérapeutiques. Il est né du croisement de la volonté d'une équipe éducative et pédagogique d'aider des enfants en difficultés et des compétences particulières d'un professeur engagé dans des formations en Psychologie (Master de Psychologie clinique) et intéressé à expérimenter d'autres manières de les accompagner.

Quel bilan peut-on faire à l'issue de ses quatre années d'expérimentation ?

Il est, bien sûr, extrêmement difficile de faire une évaluation « sommative » de ce qui se passe dans l'atelier.

On remarque pourtant que, après leur « passage » par atelier

- Certains élèves ont pris une place plus sereine dans leur groupe classe ou parmi leurs pairs ;
- Certains ont réussi à s'impliquer davantage dans les apprentissages dispensés au Collège voire à faire des progrès notoires dans certaines matières ;
- Pour d'autres qui manifestaient des difficultés considérables dans la relation à l'autre, l'atelier a permis de repérer l'ampleur de ces difficultés et d'en alerter l'équipe éducative. L'atelier a permis une sensibilisation particulière aux difficultés de ces élèves et un suivi plus spécifique pour eux.

On remarque également qu'aucun des élèves qui a suivi l'atelier n'a été exclu du Collège pour des raisons de discipline.

Même si cet atelier ne correspond pas aux « normes » de ce qui se fait habituellement dans les dispositifs de socialisation et d'apprentissages, il correspond à un réel besoin pour le Collège et nous semble entrer tout à fait dans des projets plus globaux de lutte contre la déscolarisation et l'exclusion. D'autre part, il s'attache à tenter

d'aider ceux et surtout celles qui ne se heurtent pas dans la violence aux règles du Collège mais qui manifestent néanmoins un grand mal-être qui handicape certainement leurs apprentissages et leur socialisation.

III Des médiations culturelles

Dans le cadre de l'accompagnement scolaire

- La chorale : le travail de la voix, l'éveil à la culture musicale, le rôle fédérateur du groupe sont les principes fondateurs de cet atelier.
- L'atelier d'arts plastiques a lieu le mercredi de 13h30 à 15h30.

Objectifs et organisation :

Sensibiliser les élèves à une pratique artistique aux techniques variées :

- Calligraphie, peinture, modelage, et volume
 - Création personnelle pour chaque élève
 - Sorties pédagogiques : Croquis, visites d'atelier d'artistes.
 - Visite d'expositions
- L'atelier théâtre :

Cet atelier créé l'an dernier et animé par Marcia de Castro comédienne et metteur en scène est ouvert aux élèves de 4^e et 3^e. Il aura lieu : le mercredi de 13h30 à 15h30 au collège

Il a pour objectifs :

- D'entraîner les élèves, à exercer leur voix, à travailler leurs mouvements, à occuper l'espace scénique, à exprimer leurs sentiments, à entrer en relation avec d'autres personnages, tout cela par le biais d'exercices variés qui permettront aux élèves de se sentir plus sûrs d'eux, d'améliorer leur expression orale et leur diction ainsi que la tenue de leur corps en public et la maîtrise de leurs gestes.
- De présenter aux élèves un ensemble de scènes issues du théâtre européen (Goldoni, Pirandello, Shakespeare, Garcia Lorca, Caldéron ou Gogol, Tchekhov, Ibsen....)

Chaque élève choisira avec Mme de Castro la scène susceptible de convenir le mieux à sa personnalité. Il s'agira ensuite de travailler la scène choisie avec ses partenaires pour la présenter à la fin de l'année, la présentation publique étant la meilleure des conclusions. Toutefois, un élève ne souhaitant pas se produire en public peut très bien participer à l'atelier.

- L'atelier improvisation pour les élèves de 6^e animé par madame Gentien-Aktunç qui en a les compétences, pour donner une image positive de la vie scolaire, pour mettre en scène des situations vécues dans le cadre scolaire, familial ou amical et ainsi les mettre en parole de façon dramatique ou drôle.

Dans le cadre de la dotation horaire globale :

- Création d'une classe de 4^e **ARTS ET CULTURE** pour mobiliser les élèves de 4^e souvent passifs et souvent en décrochage scolaire autour d'un projet collectif en partenariat avec Le Louvre.

Projet pluridisciplinaire arts et culture :

Proposer une ouverture culturelle sur les arts (théâtre, peinture, sculpture essentiellement) par le biais de l'étude d'un thème « l'expression des passions » et le choix d'une période (XVII^e siècle au XIX^e siècle) qui est celle qui concerne le programme d'histoire et de français en classe de 4^{ème}.

Première étape : diversité des passions

En même temps que la pièce de l'Avare donnée à la Comédie Française, nous aimerions

- 1) Faire participer les élèves à l'Atelier « arrêt sur œuvre » Le prêteur et sa femme de Q. Metsys.
- 2) A partir de ce tremplin et ce modèle, faire travailler les élèves sur l'œuvre de Poussin et leur faire étudier le tableau en français et en arts plastiques.

= Finalisation

Présentation de cette œuvre de Poussin (Orphée et Eurydice) par un petit groupe d'élèves de 4^{ème} à une classe de 6^{ème} (ils ont au programme *les métamorphoses* d'Ovide) ou à une classe de 5^{ème} Latinistes. Cette séance devrait se passer au Louvre.

Deuxième étape (2^{ème} trimestre) : passion et expressions

Atelier : le portrait

Travail sur le portrait en arts plastiques et en français (portraits moraux des Caractères de la Bruyère ; portrait en mouvement et portrait statique, la physiognomonie de Lebrun ; caricatures, Insistance sur la lecture de l'image)

Troisième étape : passion comme élan et mouvement

A partir d'un tableau du XIX^{ème} siècle (La Liberté de Delacroix par exemple) : la passion comme élan. A partir de ce tableau, déclinaison de créations en arts plastiques et en français.

Récapitulatif :

A) Partenariat **Louvre** sollicité pour :

Deux ateliers dont les dates exactes seront à déterminer :

1) Atelier « Arrêt sur œuvre » : (mois de octobre novembre)

Le prêteur et sa femme de Q. Metsys

Atelier « L'art et la manière » le portrait (mois de janvier février)

2) Auditorium : « Le printemps du baroque » (mois de février) en option

Pas de programmation affichée sur le site du Louvre

B) Comédie Française :

1) 4 pièces de Feydeau = vieux colombier : dimanche 11 octobre à 16 heures

2) L'Avare : dimanche 15 novembre à 14 heures

3) Les formes brèves sur le thème de l'argent : jeudi 20 mai

4) Fantasio : vendredi 19 février à 20 heures 30 ou samedi 20 février à 14 heures

→ **Atelier théâtre** dans une classe de 6^e :

Pourquoi cet atelier ?

Situé au centre de Paris, le collège César Franck accueille des élèves de toutes origines ; aussi bien culturelles (11,2% d'élèves d'origine étrangère) que sociales

(53,3 % d'élèves issus de classes moyennes ou défavorisées – 46,7 % d'élèves issus de classes favorisées). L'atelier est un moyen de donner accès à tous à l'expression universelle qu'offre le théâtre. De plus, il permettra aux élèves de bénéficier de la diversité des structures culturelles de leur quartier ou situées à proximité telles que La Comédie Française, le Théâtre de la Ville, Le Théâtre de l'Odéon et le Musée du Louvre.

Objectif généraux :

- Favoriser une ouverture et une pratique culturelles associées à la découverte et à l'approbation de leur territoire.
- Fédérer un groupe de jeunes adolescents commençant leur scolarité au collège autour d'un projet collectif auquel chacun contribue.
- Sensibiliser à l'élaboration d'un « spectacle vivant » ce qui implique une initiation aux codes du théâtre et du jeu dramatique et une mise en situation de troupe théâtrale sous la direction d'un metteur en scène.
- Mettre en scène les textes écrits en cours de français et pendant l'atelier comme prolongement à l'étude du conte et des textes mythologiques.

Objectifs spécifiques :

- Lire, écouter, dire, écrire des textes (contes et mythologie) ; réinvestissements et enrichissements des activités du cours de français.
- Sensibiliser les élèves aux différents langages de l'expression théâtrale (voix, corps, rythme, occupation de l'espace).
- Les amener à l'assurance, à la qualité de diction, de placement de la voix et du corps nécessaires lors d'une représentation devant un public.

Structuration du projet en liaison avec :

- Le volet culturel du projet d'établissement :
- Développer , enrichir un des trois temps forts de l'atelier lecture 6^{ème} qui existe depuis plusieurs années dans l'établissement : les activités consacrées à l'héritage antique. Par ailleurs, la rencontre avec un(e) conteur(euse) en début de période leur fera découvrir une pratique professionnelle de diction, de mise en voix et d'interprétation des contes.
- Familiariser les élèves dès la classe de 6^{ème} avec une pratique théâtrale qu'ils pourront poursuivre et réinvestir dans d'autres ateliers de théâtre proposés au sein du collège (niveaux 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème}).
- Le projet d'établissement dans son ensemble :
- Favoriser la lecture, l'écriture, la maîtrise de la langue, renforcer les compétences de base en français.
- Contribuer au dispositif de médiation à caractère culturel mis en place pour des élèves en difficulté et permettant d'éviter le décrochage scolaire.

Objectifs de fonctionnement de l'interdisciplinarité :

- Liens entre la formation à « l'histoire des arts » et « l'identification d'une civilisation dans le patrimoine actuel » grâce à des sorties au musée du Louvre avec le professeur d'histoire : observer des représentations (vestiges archéologiques, peintures, sculptures) des mythes de l'Antiquité.
- Certains déplacements à la Maison du geste et de l'image et dans les différents lieux culturels seront également l'occasion de la découverte de leur quartier proche : déplacements avec activités liées à la connaissance historique et géographique des lieux (questionnaires, parcours, photographies).
- Voix, rythme, percussions pourront être travaillés avec le professeur d'Education musicale et viendront enrichir la création théâtrale.
- Les contes et la mythologie dans les œuvres musicales : Cendrillon, Didon et Enée, Persée...

Objectifs de fonctionnement de la transversalité de l'atelier par rapport aux pratiques artistiques :

- Découvrir une structure culturelle de proximité et sa programmation :
- Inscription de la classe à un partenariat avec la Comédie Française « Un samedi à la Comédie Française » ; partenariat comprenant un parcours promenade « sur les pas de Molière » ; une visite de la Comédie Française et deux spectacles. (Les Contes du chat perché de Marcel Aymé au Studio-Théâtre, L'Avare de Molière Salle Richelieu prévus pour la saison 2009 / 2010.
- Découverte des professions et corps de métiers (régies son/lumière, décors, costumes) associés au monde de la création théâtrale lors d'une visite du Théâtre de la Ville. Spectacle Wanted-Petula de Fabrice Melquiot (tout public à partir de 8 ans) – possibilité de rencontre de l'auteur et de l'équipe artistique après la représentation.
- Spectacle La vraie fiancée d'après les frères Grimm adaptation et mise en scène d'Olivier Py (pour tous à partir de 7 ans) au Théâtre de l'Odéon.
- Echange sur les pratiques avec d'autres classes / ateliers lors de présentations à la Maison du geste et de l'image.

Au sein de l'établissement :

- Les élèves du collège pourront accéder au journal de bord tenu sur le blog de la MGI par les participants de l'atelier, en se connectant à l'Internet de l'établissement. Les comptes-rendus de séances, de visites, les impressions et témoignages en direct seront ainsi visibles par le plus grand nombre.
 - Présentation du spectacle dans l'établissement ou dans une salle prêtée par une association du quartier.
-

OBJECTIF 2

Favoriser l'apprentissage des langues vivantes

- **Projet de la 4^e européenne italien LV1**

Présentation

Il s'agit d'un atelier de théâtre, conçu pour les élèves de la classe de 4^{ème} européenne (LV1 Italien – section européenne), dans le but de mettre en scène et représenter une pièce de la « Commedia dell'arte » italienne.

Objectifs généraux

- Cet atelier va permettre aux élèves de travailler sur le théâtre tout en élargissant leur connaissance de la langue et de la civilisation italiennes.
- Parallèlement ils étudieront, en français, la comédie italienne dans le théâtre.
- Ils vont travailler également, en Arts plastiques, sur les décors.

Objectifs pédagogiques

Nous nous proposons d'atteindre les objectifs suivants :

- Permettre aux élèves d'approfondir leur travail sur l'expression orale ;
- Perfectionner leur prononciation de la langue italienne ;
- Donner la possibilité de découvrir le lien entre les littératures théâtrales italienne et française ;
- Réfléchir sur la notion de décor et sa fonction dans une pièce de théâtre.

Objectifs spécifiques

➤ En Italien

Les élèves devront travailler sur les indications de scène d'une pièce de la « Commedia dell'arte » pour inventer des dialogues qu'ils vont ensuite apprendre par cœur et réciter.

Ce travail va se dérouler en trois phases :

- Découverte de la « Commedia dell'arte » et atelier d'écriture de dialogues.
- Lecture et mémorisation des dialogues.
- Travail sur l'interprétation et préparation de la représentation du spectacle de fin d'année.

➤ En Français

Toutes les séquences liées au théâtre (étude des personnages, des dialogues de théâtre et des pièces) s'inscriront directement dans le travail fait en Italien.

Le travail d'écriture (saynètes, comédies) sera fait en prolongement avec le travail fait en Italien.

➤ En Arts plastiques

Les élèves vont réfléchir sur ce qu'est un décor et quelle est sa fonction dans une pièce, ensuite ils vont travailler à la réalisation des décors.

Liaison avec le projet d'établissement :

Ce projet s'inscrit parfaitement dans un des axes du projet d'établissement, qui est de :

- Favoriser la lecture à travers différents modes d'appropriation comme la découverte de la littérature théâtrale et, en parallèle, les littératures italienne et française ;
- Donner accès à tous, car notre Collège est caractérisé par une grande hétérogénéité sociale, à cette culture universelle qui est l'expression théâtrale ;
- Donner la possibilité à chacun d'utiliser les techniques du théâtre pour apprendre à maîtriser ses émotions, dans le cadre d'un Collège accueillant des adolescents.

Les cours en langue italienne, seront animés par un comédien professionnel, Monsieur Corrado VERNISI, et auront lieu 1h30 par semaine pendant toute la durée de l'année scolaire.

- **Projet de la 4^e anglais**, avec l'aide de la DAREIC, partenariat avec une école de Chicago (échanges par internet), projet qui se construit.
- **Projet de voyage scolaire** : les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} LV1 partiront à Venise cinq jours au mois de mai.

Présentation :

Il s'agit d'un projet de voyage scolaire à Venise, conçu pour les élèves des classes de 4^{ème} et 3^{ème} (LV1 italien – section européenne). Ce voyage, d'une durée de cinq jours, va se dérouler du 9 au 13 mai 2010. Le transport se fera en car et l'hébergement en hôtel.

Objectifs pédagogiques :

Le voyage s'inscrit dans le cadre de l'enseignement de l'italien dans le collège en LV1 et en section européenne.

Les élèves pourront ainsi, d'une part, mettre en pratique dans une situation de communication authentique ce que a été acquis en classe de langue, d'autre part, ils pourront connaître un pays européen, l'Italien, sa culture et sa civilisation.

Le choix de Venise s'est imposé car il s'agit d'une cité unique en Europe et au monde pour sa situation topographique, son histoire et sa culture, point de rencontre entre l'Orient et l'Occident pendant le Moyen-âge et la Renaissance. Ce voyage donnera aux élèves la possibilité de découvrir la richesse architecturale et artistique de cette ville qui a rayonné pendant des siècles et qui a été le phare de l'Europe, dont le patrimoine extraordinaire et inestimable est resté intact.

OBJECTIF 3

Développer l'usage des TICE

Outil fédérateur dans la relation élève-professeur et professeurs-parents, les technologies de l'information et de la communication se développent au sein du collège afin de mettre à la disposition de tous les outils de l'avenir et de donner aux élèves les meilleures chances de réussites.

- Création du site d'établissement pour donner plus de lisibilité à nos partenaires et utilisateurs par la mise en ligne d'informations pratiques, et par la suite, celle des notes, des cahiers de textes (début...), peut-être des cours avec des conseils.
- Tous les professeurs, peu à peu, prendront en charge, dès la 6^e la validation du B2i. Actuellement les professeurs de mathématiques en atelier-informatique, les professeurs de technologie valident les compétences des élèves.
- Le collège est parfaitement équipé et continue à s'équiper des technologies modernes dont réseau informatique, deux TNI fixes, deux TNI mobiles, visualiseurs numériques,...

1. Site d'établissement

La mise en ligne du site de l'établissement est envisagé pour l'année 2009-2010 avec l'aide du CAPTI et la collaboration de personnels de l'établissement désirant alimenter ce site.

Calendrier : Au cours de l'année 2009-2010

Indicateur de suivi : Nombre d'articles mis en ligne
Nombre de visiteurs

2. Plate-formes collaboratives au sein de l'établissement

2.1 Mise à disposition d'espaces de travail collaboratif

Suite à la restructuration et au câblage de l'établissement, le collège, doté par le département en 2002, dispose d'un réseau pédagogique avec serveur de fichiers.

Chaque utilisateur (élève comme enseignant) possède un compte informatique personnel (nom d'utilisateur et mot de passe) lui permettant de se connecter au réseau pédagogique, à l'intérieur de l'établissement. Il dispose d'un espace disque personnel sur le serveur.

Des zones d'échanges sont également à disposition :

- **Deux espaces par classe** : l'un permettant à chaque professeur de déposer documents et travail pour les élèves ; l'autre est une zone de travail commune à tous les élèves de la classe, où chaque élève peut déposer un document à l'intention de ses camarades.
- **Deux espaces réservés aux professeurs** : l'un pour échanger des documents, l'autre leur permettant la consultation des documents mis à leur disposition par l'administrateur réseau.
- **Deux espaces communs à l'ensemble des élèves et des professeurs** : l'un où les professeurs peuvent mettre des documents à disposition de tous ; l'autre où tout utilisateur, élève et enseignant peut déposer des documents à destination de tous.

Ces espaces de travail sont accessibles en différents lieux de l'établissement : salles d'informatique et de technologie, CDI, salle des professeurs et peuvent ainsi favoriser un travail collaboratif.

La base de comptes des élèves est recréée tous les ans ; celle des enseignants est mise à jour en fonction des mutations.

Calendrier : Déjà en place depuis 2002

Reconduction chaque année en fonction des moyens horaires attribués.

Indicateur de suivi : Quota des espaces disques utilisés

2.2 Intranet du collège

Le serveur pédagogique de l'établissement est également serveur Web intranet utilisable et consultable au sein de l'établissement.

Chaque utilisateur possède une zone Web personnelle sur le serveur pédagogique. Les différents sites personnels peuvent être regroupés dans une arborescence commune en fonction des besoins ; la page d'accueil du site est mise à jour par l'administrateur réseau et placée comme page de démarrage des navigateurs sur les stations.

Calendrier : Déjà en place depuis 2002

Reconduction chaque année en fonction des moyens horaires attribués.

Indicateur de suivi : Enrichissement et évolution du site intranet

2.3 Bulletins de notes

La gestion des notes est informatisée avec le logiciel Campus. Le module central est installé sur une station en salle des professeurs et les modules « professeur » peuvent être installés sur d'autres stations de l'établissement. Les professeurs qui le souhaitent installent chez eux le module professeur, transfèrent régulièrement leur carnet de notes par clé USB et peuvent l'envoyer éventuellement par internet pour le récupérer et l'incorporer sur le module central.

A la rentrée 2009, il est prévu d'installer Campus en réseau.

Calendrier : Déjà en place depuis 1994

Reconduction chaque année en fonction des moyens horaires attribués.

Indicateurs de suivi : Taux comparatifs de carnets de notes saisis au collège et saisis à domicile

2.4 Cahier de textes

En parallèle au cahier de texte de la classe, il est envisagé de tester la mise en place d'un cahier de texte informatisé pour certaines classes, dans une ou deux disciplines. Il est prévu d'utiliser le logiciel « Cahier de textes » créé par M. Lemaître de l'académie de Caen sous licence « GNU general public licence ». Avec l'accord et la collaboration du CAPTI, ce cahier de textes pourra être hébergé sur un espace réservé d'un serveur académique en liaison avec le site de l'établissement afin d'être consultable par les personnes concernées, élèves, parents et professeurs.

Si toutefois le cahier de texte ne pouvait pas être mis en ligne, il pourrait être consultable au sein de l'établissement par tout membre du collège. Il peut être réalisé soit à l'aide d'un logiciel libre tel « Cahier de textes », ou « Gepi ».

Calendrier : En test au cours de l'année 2009-2010 si possible.

Indicateurs de suivi : Nombre d'heures de cours saisies sur le cahier de texte

Fréquence de consultation du cahier de texte

3. Utilisation d'Internet au collège

L'établissement est équipé d'un accès à internet à travers un pare-feu Amon permettant de filtrer, au mieux, l'accès à des sites interdits. L'accès à internet, depuis toutes les salles de l'établissement, est exclusivement à usage pédagogique. L'enregistrement des adresses des sites visités ou filtrés peut être analysé par l'administrateur réseau ou par tout autre personne habilitée.

Calendrier : Déjà en place depuis 2002

Reconduction chaque année en fonction des moyens horaires attribués.

Indicateurs de suivi : Statistiques de consultations des sites visités

Statistiques des sites filtrés

4. Le B2i au collège

L'environnement informatique mis en place au collège et les logiciels outils et disciplinaires installés sur les stations dans les différents lieux de l'établissement, permettent la pratique du B2i.

L'usage de l'informatique dans les disciplines (anglais, français, latin, mathématiques, technologie) ainsi qu'au CDI est relativement régulière ; cependant l'évaluation des compétences du B2i au sein d'un cours demeure encore difficile et gourmande en temps par rapport à l'activité disciplinaire. L'utilisation de logiciels d'exercices d'évaluation, tel CAP B2i, peut en partie compenser cette difficulté bien qu'elle s'éloigne de l'esprit du B2i.

Afin de faciliter la pratique et l'évaluation du B2i et de faire le lien entre le B2i niveau 1, dont la mise en œuvre est également difficile, et le B2i niveau 2, les élèves de 5ème suivent tous une heure d'atelier informatique hebdomadaire qui permettra d'évaluer les compétences du B2i niveau 1 non encore acquises et d'amorcer l'évaluation du B2i niveau 2.

Cet atelier facilitera le travail futur dans toutes les disciplines qui utilisent les TICE au sein de projets spécifiques, sans perte de temps dans l'apprentissage du fonctionnement de la machine, de l'environnement réseau et des principes fondamentaux des logiciels.

Contenu de l'atelier :

- Utilisation des fonctionnalités du réseau pédagogique de l'établissement
- Pratique des logiciels : tableur, logiciels de dessin, de retouche d'images,...
- Utilisation d'un scanner
- Consultation de cédérom
- Recherche d'informations sur internet.

Calendrier : Mis en place en 2007-2008

Reconduit en 2009-2010 en fonction des moyens donnés dans la DHG

Indicateurs de suivi : Taux d'obtention des compétences du B2i à l'issue de la 5ème et de la 3ème

5. Mathématiques-Informatique

Devant les grandes difficultés en mathématiques des élèves de 4ème en 2006-2007, voire de leur rejet de la discipline pour beaucoup d'entre eux, l'atelier mathématiques-informatique a pour objectif de :

- remotiver les élèves de 3ème en faisant systématiquement des mathématiques autrement à travers de l'outil informatique, ce qui n'est pas toujours possible dans l'horaire de cours
- permettre aux élèves de travailler à leur rythme sur des activités numériques et géométriques éventuellement individualisées.

Cet atelier s'inscrit dans la demande officielle des programmes de mathématiques et permet une pédagogie différenciée.

Contenu de l'atelier :

- Utilisation de didacticiels : Lilimath, Calcul numérique, Atelier d'algèbre
- Constructeurs géométriques : Déclic, Géospace, Géoplan, Ateliers de géométrie, Géogebra
- Tableur : OpenOfficeCalc
- Traceur de courbes : ORGE
- Logiciels en ligne sur Internet : MathEnPoche, eBEP's, Capbrevet

Calendrier : Mis en place en 2007-2008

Reconduit en 2009-2010 en fonction des moyens donnés dans la DHG.

Indicateurs de suivi : Évaluation personnelle parfois intégrée dans les logiciels et notation par le professeur incluse dans la moyenne de mathématiques

Taux d'obtention du B2i à l'issue de la 3ème

6. Aide au développement et à l'usage des TICE dans les pratiques professionnelles

Dans la mesure du possible, une aide est apportée aux personnels de l'établissement utilisant l'informatique comme objet d'enseignement ou comme outil professionnel personnel. Cette aide est fournie par la personne ressource de l'établissement, dans la mesure des moyens horaires impartis ; sinon l'intervention de l'assistance aux logiciels s'avère nécessaire.

Cette aide se situe à plusieurs niveaux :

- dépannages ponctuels
- aide fonctionnelle en présence d'élèves
- aide à l'utilisation d'un logiciel et à la création de séquences

Calendrier : Déjà en place depuis 2002, soit par assistance locale de la personne ressource du collège, soit par l'assistance aux logiciels de la plate-forme académique

Reconduction en 2009-2010

Indicateurs de suivi : Bilan annuel des aides apportées : type, durée, fréquence

7. Charte d'usage de l'informatique et d'Internet au collège

Une charte, votée en conseil d'administration, définit les modalités et les conditions générales d'utilisation du réseau, d'internet, des ordinateurs et des moyens multimédias au sein du collège. Elle s'applique à toute personne de la communauté scolaire autorisée à utiliser les moyens et systèmes informatiques à usage pédagogique du collège.

Sa diffusion s'effectue de trois façons :

- Après des personnels de l'établissement : elle est incluse dans le carnet d'accueil remis aux personnels le jour de la pré-rentrée.
- Après des élèves et des parents : elle est distribuée à tous les élèves, chaque année, avec les documents de rentrée ; elle est lue et expliquée à tous les élèves de 6ème le jour de la rentrée ; des commentaires et rappels sont donnés aux autres classes. Tous les élèves la collent dans leur carnet de correspondance pour communication aux familles et rapportent un accusé de réception rempli et signé par l'élève et sa famille. Les comptes informatiques ne sont communiqués aux élèves que si l'accusé de réception a été remis à l'administrateur réseau.
- En rappel auprès de tous les acteurs du collège : elle est accessible par un lien direct depuis la page d'accueil de l'intranet du collège et le sera sur le site de l'établissement.

Calendrier : Déjà en place depuis septembre 2003

Révisable chaque année.

Reconduction les années futures si les moyens nécessaires à la mise en œuvre sont donnés

Indicateurs de suivi : Carnets de correspondance des élèves

Taux de rapidité de retour des accusés de réception

Taux d'infractions à la charte et bilan des punitions ou sanctions rendues

8. Moyens de mise en œuvre du projet

Moyens actuels :

- 3 heures dans la DHG pour l'administration du réseau, la gestion du parc informatique et les missions de la personne ressource de l'établissement
- Paiement en HSA et HSE sur projet pour la personne responsable de la gestion informatisée des notes.

- $3 \times 1h = 3h$ dans la DHG pour l'atelier informatique
 - $3 \times 1h = 3h$ dans la DHG pour l'atelier mathématiques-informatique
-